

Annnonce n° 6419819

Date de demande de publication : 22/09/2025

Demandeur : JACQUET Titaina - titaina.jacquet@administration.gov.pf

A tenir à disposition à la régie : Non

A expédier : Non

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE D'ARTISANAT TRADITIONNEL DU
TERMINAL DE CROISIERES DE PAPEETE**

Annonce n° 6419819

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Service de l'artisanat traditionnel, Immeuble Lejeune, 82 avenue du Général de Gaulle 98714 Papeete, BP 4451 - 98 713 Papeete, tél. : 40 54 54 00, courriel : secretariat.art@administration.gov.pf.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le Ministre, Ministère des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat.

2. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Le contrat porte sur les prestations suivantes : travaux d'aménagement de la salle d'exposition des artisans traditionnels, d'une surface de 400 m² et située au rez-de-chaussée du terminal de croisières de Papeete Te Anuanua.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux.

3° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Tahiti-Papeete.

4° Durée du marché : de 2 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

3. Prestations divisées en lots :

Lot n°1 - Menuiseries / Mobilier

Lot n°2 - Peinture / Faux-plafond et cloisons

Lot n°3 - Electricité.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

4. Type de procédure : Procédure adaptée

5. *Critères d'attribution* : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation.

6. *Date limite de remise des candidatures ou des offres* : Le 15 octobre 2025 à 11 heures.

7. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : secretariat.art@administration.gov.pf.

2° Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la

consultation.

3° Adresse et modalités pour la remise des plis : Les offres doivent être remises avant les date et heure limites indiquées en page de garde (jour et heure de Tahiti) contre récépissé ou par voie postale. L'enveloppe portera l'adresse suivante : Service de l'artisanat traditionnel - 82, avenue du Général de Gaulle - 98 714 Papeete BP 4451 - 98 713 Papeete avec la mention : Consultation n° 2025HM984434 Aménagement de l'espace d'artisanat traditionnel du terminal de croisières de Papeete A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. Les offres doivent être signées, de façon manuscrite et en original, par les candidats lors de la remise des offres sous pli cacheté dans une seule enveloppe. Les plis qui seraient déposés ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leur expéditeur sans même avoir été ouverts.

8. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 22 septembre 2025.